

2020, une année déterminante pour la plaisance et la pêche de loisir.

Pour des raisons essentiellement conjoncturelles, nous avons été amenés à reporter nos assises nationales prévues initialement en février 2020. Les organisateurs s'accordent à considérer qu'elles restent essentielles pour le développement des thèmes chers à nos fédérations. Nous avons donc décidé, avec tous ceux qui les souhaitent, de poursuivre les travaux de manière à permettre leur tenue dès que possible...

Nous participerons aussi aux prochaines assises du nautisme et de la plaisance qui se tiendront à La Grande Motte début mai 2020. Nous avons présenté à M. Loïc Madeline, rédacteur en chef adjoint de « Voiles et voiliers » chargé de coordonner le futur programme de ces assises, les deux thèmes principaux que nous souhaitons aborder dans le cadre de cet événement : « Un développement harmonieux d'une pêche de loisir écoresponsable en cohérence avec les exigences européennes pour la protection de la ressource » et « La plaisance dans les aires marines protégées ».

La mission parlementaire sur la pêche de loisir en mer confiée par le Premier ministre au sénateur Pierre Médevielle est terminée. Les fédérations représentatives ont pu faire part de leurs inquiétudes et de leurs interrogations. En tant que président du GT5, j'ai pu également présenter l'ensemble de nos propositions concernant la pêche de loisir. Le rapport a été remis au Premier ministre et aux ministres concernés et n'a pas encore été rendu public. Nous espérons qu'il contribuera au développement harmonieux d'une plaisance et d'une pêche de loisir écoresponsables que nous défendons avec enthousiasme et pugnacité.

Le vendredi 13 décembre, nous avons été reçus par M. Thomas Roche, conseiller pêche auprès du ministre, en présence de M. Frédéric Gueudar-Delahaye et de Mme Célia Amitrano de la DPMA. Nous avons rappelé le poids économique de notre activité et les difficultés que nous constatons notamment au-dessus du 48° parallèle. Nous leur avons instamment demandé, dans le cadre du conseil des ministres des pêches du 16 et 17 décembre à Bruxelles, d'intervenir et de proposer un allègement des mesures actuelles dans le respect des contraintes liées à la protection de la ressource.

Nous avons demandé, en cohérence avec les propositions de l'EEA, un quota journalier de trois bars par jour et par pêcheur en attendant la mise en place d'un quota mensuel plus adapté à nos activités. Ce sera deux bars par jour et par pêcheur sur l'ensemble des zones, ainsi en a décidé le conseil des ministres des pêches. Même si ce compromis, pris dans l'urgence et applicable dès le mois suivant, comporte quelques allègements, il ne correspond pas vraiment à nos attentes parfaitement légitimes et respectueuses de la ressource. Nous allons continuer notre combat pour la mise en place d'un quota mensuel dans le cadre du plan pluriannuel voté par l'Europe en 2019.

Nous prochain congrès se tiendra du 28 mai au 1^{er} juin au Village Vacances « La Jaougue Soule » situé sur la commune de Biscarrosse (40). Nous disposerons d'une structure entièrement privatisée à notre intention sur la totalité de la période. Je vous rappelle que ce congrès électif est d'une importance capitale pour le développement de notre fédération. Je vous invite tous à y participer ainsi qu'aux travaux des commissions.

Nous en reparlerons lors de notre prochain comité directeur de janvier.

Comme vous pouvez le constater, la FNPP, votre fédération, est présente sur tous les fronts pour porter et défendre vos intérêts dans un esprit constructif avec fermeté et pugnacité. Plus que jamais, soyons nombreux, rassemblés et solidaires. Ensemble, tous ensemble, œuvrons pour une meilleure prise en considération du poids économique considérable que nous générons et des valeurs qui sont les nôtres, notamment sur le plan culturel et social. Rejoignez-nous et poursuivons le combat pour une plaisance et une pêche de loisir écoresponsables !

Joyeuses fêtes de fin d'année et Bonne année 2020

Jean Kiffer
président de la FNPP

Pêcher intelligent - Pêcher durablement

Plaisance

Sécurité

Environnement

Meilleurs Vœux 2020